

**ÉDUCATION POPULAIRE. Huit associations complémentaires de l'éducation nationale s'estiment en sursis**

## En voie d'extinction



Daniel Blanc, délégué des Cemea, Patrick Letort, délégué des PEP 47 et Bruno Tarreau ne cachent pas leur inquiétude. (PHOTO jean-louis borderie)

«Demain, nos associations n'existeront peut-être plus. » La phrase est grave et si Bruno Tarreau la prononce avec une certaine solennité, liée aussi à la présence de la presse, l'inquiétude du délégué général de la Fédération des oeuvres laïques de Lot-et-Garonne et de ses collègues de huit associations d'éducation populaire complémentaires de l'éducation nationale (JPA, PEP, FOL, Francas, Cemea, OCCE, AROEVEN et EEDF) n'est pas feinte.

Une inquiétude qui fait suite aux décisions du ministre de l'éducation, le 6 octobre dernier, relatives au financement de ces structures : « Le ministre a commencé par annoncer, sans concertation préalable, la suppression de 25 % du financement des actions conventionnées... pour l'année 2008 avec un effet rétroactif, ce qui nous met déjà dans de graves difficultés financières que nous n'avons pas pu anticiper », ont expliqué, hier à la presse, les représentants de la FOL 47, des PEP

47 (Pupilles de l'enseignement public) et des Cemea (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active).

### 50 000 postes menacés

« Une réduction, poursuivent-ils, qui se poursuivra en 2009 à hauteur de 40 %. Parallèlement, le ministère a décidé de ne pas reconduire, dès le 1er septembre 2009, l'aide qu'il apportait aux centaines d'emplois d'enseignants détachés, pourtant indispensables à la conduite des activités sur le terrain de nos associations. Une non-reconduction qui représentera une réduction globale de près de 70 % des financements. » Et de préciser : « Concrètement, le délégué départemental des PEP -- 47 associations permettant aux enfants malades chez eux ou hospitalisés d'avoir un enseignement -- va devoir repartir à l'éducation nationale, et l'activité de l'association va s'éteindre avec lui. Et à la FOL 47, ce sont quatre postes qui sont en jeu. On nous dit il y a les bénévoles, mais ceux-ci ne peuvent pas compenser l'action d'un permanent et sont tous découragés par cette évolution des choses », ajoutent les trois représentants. « Au niveau national, ce sont 50 000 postes qui sont menacés. »

Pour autant, le ministère de l'éducation ne semble pas avoir rayé de la carte ces permanents des associations, spécifiant que désormais les subventions seront réfléchies, non en terme de postes, mais dans une logique de projets. « Ce qui est déjà le cas puisque nous signons des conventions pluriannuelles d'objectifs avec l'État, définissant sur plusieurs années les actions à engager ! »

Hier, les représentants et les membres des huit associations ont rejoint le cortège des manifestants de l'éducation nationale dans les rues d'Agen. « Nos associations sont complémentaires de l'enseignement public, c'est d'ailleurs dans ce sens qu'elles sont agréées par le ministère de l'éducation nationale, oeuvrant dans les champs scolaire et périscolaire. Leurs activités relèvent de l'accompagnement scolaire, la formation des délégués d'élèves, l'éducation à la citoyenneté, l'encadrement de jeunes, accompagnement et accueil de personnes handicapées, etc.

Et si nos mouvements disparaissent faute de financement, ce sera aux collectivités à mettre la main à la poche... », conclut Bruno Tarreau. À noter que le Conseil général de Lot-et-Garonne a voté une motion de soutien à ces associations menacées.

**Auteur : Valérie deymes**  
[v.deymes@sudouest.com](mailto:v.deymes@sudouest.com)

**Tags :** Lot et Garonne Education Enseignement Éducation nationale Actualité



[Lancer l'impression](#)

SUDOUEST.COM

**Toute l'actualité régionale avec Sudouest.com**

A découvrir : **Blogsudouest.com, créez votre blog gratuit** / Annonces en ligne : **Auto, Immo, Emploi, Légales.**

**L'annuaire des associations** (*Béarn, Charente, Charente Maritime, Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pays Basque*)